

FORMATIONS 2026

#AgyreEnsemble



SOMMAIRE

LE PÔLE FORMATION AGYRE	4
Notre démarche	4
Formation intra et inter-entreprises	4
Nos implantations	5
Chiffres clés et références	5
FORMATEURS AGYRE	6
NOS FORMATIONS	9
Découvrir l'économie circulaire	10
Intégrer l'économie circulaire au montage d'opérations	11
Réaliser un diagnostic PEMD	12
Intégrer l'économie circulaire en phase chantier	13
Communiquer et relayer une démarche d'économie circulaire	14
Déployer l'économie circulaire à l'échelle du territoire	15
Intégrer l'économie circulaire à sa stratégie d'entreprise	16
Identifier les enjeux de la REP PMCB	17
Intégrer l'économie circulaire et la gestion des déchets de chantier dans les phases APD / PRO / DCE / ACT	18
Intégrer des matériaux issus du réemploi dans ses chantiers de construction	19
Appréhender le réemploi dans la construction en tant que MOA	20
Répondre à un CCTP économie circulaire	21
Économie circulaire et filière béton	22
Découvrir les enjeux liés à l'eau dans la construction	23
Intégrer une démarche «eau et économie circulaire» à un projet de construction	24

**Consultez notre calendrier
de formations !**



**[https://www.agyre.com/savoir-faire/services/formation/nos-
formations-a-venir-calendrier/](https://www.agyre.com/savoir-faire/services/formation/nos-
formations-a-venir-calendrier/)**

LE PÔLE FORMATION AGYRE

4

Le lancement d'une démarche d'économie circulaire implique une transformation profonde des pratiques, peut-être historiques, d'une entreprise. Nouvelles connaissances, nouveaux process, nouveaux acteurs... Un bouleversement qui peut rapidement déstabiliser les collaborateurs si ceux-ci n'en comprennent pas le fondement ni les enjeux. Les formations économie circulaire Agyre s'adressent non-seulement aux équipes opérationnelles, afin de leur donner toutes les cartes en mains quant à l'intégration d'une démarche d'économie circulaire dans leurs projets, mais également à l'ensemble des collaborateurs souhaitant comprendre les tenants et les aboutissants de cette boucle vertueuse.

NOTRE DÉMARCHE

Agyre est certifié Qualiopi depuis mars 2023 pour ses actions de formation.

Chacune de nos formations économie circulaire s'articule autour d'un tronc commun (l'économie circulaire dans la construction) et d'un objectif commun (accélérer le développement de l'économie circulaire dans la construction).

Nos formations sont proposées en intra-entreprise et/ou en inter-entreprises.

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATION INTRA OU INTER-ENTREPRISES ?

Inter-entreprises

Ce format permet de favoriser le développement des compétences individuelles de chaque participant, hors de son lieu de travail, sur notre site de formation basé à Epernon ou dans une salle dédiée sur Paris ou en région. La formation inter-entreprises permet échanges et partages d'expériences entre participants au parcours varié.

Intra-entreprise

Ce format prend en compte vos attentes spécifiques. Il s'agit ainsi d'une formation sur mesure, adaptée aux particularités de votre entreprise (contexte, environnement, problématiques rencontrées...). Le contenu est donc entièrement personnalisé et permet ainsi de réunir l'ensemble de vos équipes autour d'une même thématique, sur votre site, et d'optimiser vos budgets... Cette démarche prend appui sur 5 étapes qui garantissent la qualité de votre projet :

- Analyse de votre besoin par notre équipe,
- Conception et proposition d'un contenu et d'une pédagogie spécifiques ou bien adaptation d'un programme existant,
- Échanges et validation finale de notre proposition,
- Réalisation de la formation,
- Évaluation, suivi, ajustements ou compléments éventuels.

Nous apportons ainsi une réponse concrète à vos besoins, au moyen d'une approche théorique mais aussi pratique notamment via des études de cas qui vous sont propres par exemple.

Agyre, organisme de formation enregistré sous le numéro : 24280198028.

Votre situation nécessite un aménagement des conditions d'accueil ou de modalités pédagogiques spécifiques ? Nous sommes à votre écoute pour :

- Vous proposer une aide sur mesure et individualisée tout au long de processus de votre formation,
- Vous donner un accès à nos locaux de formation,
- Adapter nos contenus et le déroulement de nos formations.

Vos référents handicap au sein de l'organisme de formation Agyre :

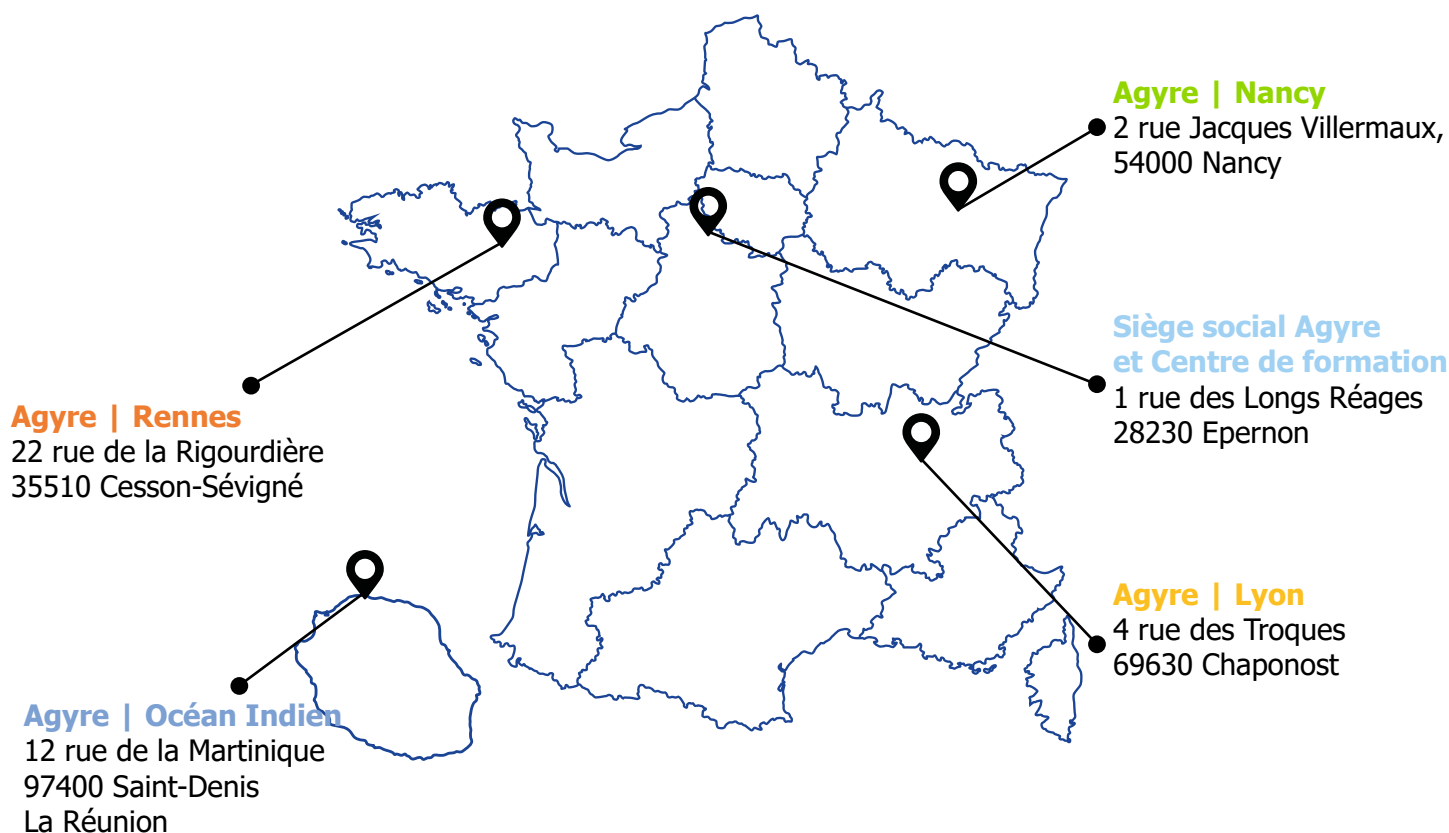
Aline Gouhier | formation@agyre.com | 02.37.18.48.08

Isabelle Filannino | formation@agyre.com | 02.37.18.48.64

LE PÔLE FORMATION AGYRE

5

IMPLANTATIONS



Grâce à nos différentes implantations régionales, nous sommes en mesure de proposer des formations inter-entreprises sur Paris, Epernon, Rennes, Nancy et sur l'île de La Réunion.

CHIFFRES CLÉS | RÉFÉRENCES

13

sessions de formation

76

stagiaires

100%

de taux de satisfaction

chiffres 2024





Dalal Badreddine

**Cheffe de projets économie circulaire
Responsable de l'Organisme de Formation**

Ingénieure en bâtiment et travaux public de formation, Dalal s'est spécialisée sur les problématiques liées à réparation et à la durabilité des matériaux de construction, notamment le béton et les mortiers cimentaires, durant sa thèse de doctorat réalisée à l'université d'Orléans, et lors d'une mission d'un an et demi en tant qu'ingénieur de recherche à l'INSA de Rennes. En parallèle, elle a dispensé des cours en lien avec le génie civil dans plusieurs écoles d'ingénieurs.

Dalal a pu développer ses compétences en économie circulaire en travaillant sur des projets d'accompagnement de plateforme de granulats de béton recyclés et a participé à la réalisation de diagnostics PEMD .



Juliette Auvray

Directrice nationale économie circulaire

Architecte d'État de formation, Juliette a acquis une expérience études et terrain avant de rejoindre l'équipe d'Agyre. Elle a travaillé en entreprise travaux sur des chantiers de rénovation/réhabilitation sur les lots gros œuvre et second œuvre (réponse aux appels d'offres, études d'exécution, suivi du chantier et réception des travaux). Elle dispose également d'une expérience de chargée de mission environnement sur les opérations de déconstruction au cours de laquelle elle a principalement travaillé sur les pratiques de tri des déchets sur chantier et sur la sensibilisation des acteurs. Enfin, elle a travaillé au CERIB en tant qu'ingénieure économie circulaire sur diverses thématiques : assistance à maîtrise d'ouvrage, utilisation des granulats recyclés dans les bétons, suivi normatif et réglementaire (loi AGECE, REP), etc.



Baptiste Ollivier

Référent Technique et Chef de projets économie circulaire

Ingénieur économiste de la construction de formation, Baptiste est diplômé de l'École ECOTEC et a notamment travaillé en tant que chargé d'opérations à la SEMCADD. À ce poste, il était en charge des composantes administratives, juridiques, financières et techniques nécessaires à l'accomplissement des opérations, y compris l'ingénierie des marchés connexes.

Baptiste possède également une large expérience en tant que Chargé d'affaires au sein de CB Economie. À ce titre, il était chargé des études de faisabilité projets, du pilotage et de la coordination des chantiers mais également de la gestion de projets en tant que Maître d'Oeuvre.



Guillaume Poinet

Chef de projets économie circulaire

Passionné d'économie circulaire depuis 6 ans, Guillaume œuvre activement à la montée en compétence des acteurs du BTP sur la question de la préservation de nos ressources : suivi & gestion de projets auprès de maîtrises d'ouvrage, sensibilisation à l'écoconception, mise à disposition d'outils facilitant la réalisation d'inventaires de produits & matériaux du bâti, participation à de nombreux groupes de travail (Sedre, Orée, ...) etc.

Il dispose également d'une expérience significative dans la conduite d'une transformation numérique des activités dans laquelle il a pu accompagner des industriels (aéronautique), diagnostiqueurs amiantes & plomb, maîtrises d'ouvrage, entreprises du bâtiment, ... dans la mise en place de nouveaux processus métier liés à l'économie circulaire.



Jean David Lau Hiu Hoong

Chef de projets économie circulaire

Durant sa thèse de doctorat réalisée à l'Université de la Rochelle et son année d'ingénieur R&D, Jean David a abordé l'économie circulaire en travaillant sur le recyclage des déchets du BTP. Il a ainsi développé un outil faisant appel à de l'intelligence artificielle pour déterminer la composition massique des granulats recyclés. Cet outil permet de mieux les caractériser pour mieux les valoriser. Jean David a également aussi conçu une méthode expérimentale pour déterminer la quantité de CO₂ qui peut être fixée par les granulats recyclés. Cette information servirait à affiner l'analyse du cycle de vie de ces matériaux.

Son expérience d'ingénieur Chef de projets à l'Agence Qualité Construction m'a permis d'effectuer des analyses techniques sur les données concernant tous les éléments d'ouvrage des bâtiments. En outre, j'ai collaboré avec les représentants des différentes organisations professionnelles.



Aurélie Da Silva

Responsable communication

Titulaire de deux Masters en communication et en marketing, Aurélie a d'abord fait ses armes en tant que journaliste puis s'est dirigée vers la communication dans le domaine de la qualité industrielle, destinés aux professionnels, à l'échelle internationale. Responsable pendant 8 ans d'une équipe de 25 commerciaux, Aurélie a travaillé à la création et au déploiement d'une stratégie de communication et de marketing à l'échelle de l'Europe de l'Ouest (6 pays). Son quotidien : vulgariser pour transmettre une information claire sans compromettre l'essence du message ni omettre l'aspect technique. Au travers d'une stratégie globale, multi-plateformes et multi-supports, Aurélie diffuse au niveau national l'ensemble des productions d'Agyre afin d'accélérer le déploiement de l'économie circulaire.

FORMATIONS À VENIR !

**Consultez notre calendrier
de formations !**



**[https://www.agyre.com/savoir-faire/services/formation/nos-
formations-a-venir-calendrier/](https://www.agyre.com/savoir-faire/services/formation/nos-
formations-a-venir-calendrier/)**

NOS FORMATIONS



DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

10

Qu'est ce que l'économie circulaire ? Comment est-elle appliquée au secteur de la construction ? Quels sont les enjeux ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales notions liées à l'économie circulaire,
- Appréhender son application dans le secteur de la construction, du BTP,
- Identifier les éléments d'économie circulaire pouvant être introduites dans un projet de construction/déconstruction/réhabilitation.

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, étude de cas pratiques, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz et attestation de suivi de formation.



DURÉE

0,5 jour | 3,5 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tous publics

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

450 € HT / personne.
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU MONTAGE D'OPÉRATIONS

11

Comment intégrer l'économie circulaire en amont de chaque projet de construction ?
Législation, contexte réglementaire, nouveaux acteurs...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Exprimer ses besoins « économie circulaire » dans les pièces écrites des appels d'offres,
- Identifier les acteurs à intégrer à l'opération en fonction de l'avancement du projet,
- Identifier les non-conformités pouvant être observées sur chantier afin d'appliquer au besoin des pénalités.

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

Intégration de l'économie circulaire sur des projets de construction, déconstruction ou réhabilitation

- Les nouveaux acteurs de l'économie circulaire,
- Diagnostic PEMD,
- Points d'attention au déploiement.

Zoom sur des pratiques d'économie circulaire en développement

- Réemploi,
- Le recyclage du béton dans le béton,
- Pratiques en développement.

Adaptation des pièces du marché pour favoriser l'économie circulaire

- Clauses « économie circulaire »,
- Pièces du DCE utiles pour faciliter l'intégration de l'économie circulaire,
- Focus sur le réemploi.

La gestion des déchets et produits sur le chantier

- Tri sur chantier,
- Traçabilité.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, classeurs, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : constitution d'un programme de travaux allégé « économie circulaire » et attestation de suivi de formation.

DURÉE

2 jours | 14 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle dans le montage d'opérations

PUBLIC

- Promoteurs
- Constructeurs
- Aménageurs
- Prospecteurs fonciers
- Monteurs d'opérations
- Services fonciers
- Services immobiliers
- Services juridiques
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

1600 € HT / personne
Repas inclus.
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

RÉALISER UN DIAGNOSTIC PEMD

12

Au cœur de la loi AGEC, Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, le diagnostic PEMD est un atout majeur pour tous les acteurs de la chaîne du BTP et constitue un point d'entrée dans l'économie circulaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un diagnostic PEMD sur une opération de réhabilitation ou de déconstruction,
- Rédiger les livrables d'un diagnostic PEMD,
- Identifier les filières de valorisation les plus pertinentes sur un territoire donné,
- Utiliser les données du diagnostic pour orienter les acteurs du projet vers une démarche d'économie circulaire.

PROGRAMME

Contexte réglementaire et objectifs de valorisation

- Du diagnostic déchet au diagnostic PEMD,
- Responsabilité du diagnostiqueur,
- Chantiers concernés,
- Objectifs du diagnostic.

Cadre de la mission de diagnostic PEMD

- Limites de prestation,
- Interactions avec les autres acteurs du projet.

Préparation de la visite

- Étude documentaire et préparation des outils de collecte de données,
- Sécurité et équipements,
- Points d'attention.

Réalisation du diagnostic PEMD (virtuelle ou sur chantier)

- Identification des principaux gisements de PEMD,
- Collecte de données,
- Identification du mode de valorisation adéquat,
- Sécurité sur site.

Récolement des données

- Complétion de la grille de diagnostic,
- Fiches matériaux,
- Études complémentaires (économique, environnementale, logistique, etc.).

Recherche des exutoires et filières

- Filières de réemploi et recyclage,
- Autres acteurs à solliciter.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, cas pratiques (visite virtuelle ou sur site), annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz et attestation de suivi de formation.

DURÉE

2 jours | 14 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle actuelle ou passée dans la prévention de déchets, dans les techniques du bâtiment ou dans l'économie de la construction

PUBLIC

- Ingénieurs de la construction
- Architecte
- Technicien du bâtiment
- Diagnostiqueur déchets
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

1600 € HT / personne
Repas inclus.
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PHASE CHANTIER

13

Et l'économie circulaire sur le chantier en lui-même, comment ça se passe ? Quels sont les outils à disposition des équipes terrain ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principes avancés de l'économie circulaire dans la construction,
- Adopter les bonnes pratiques sur chantier :
 - Gestion des déchets,
 - Approvisionnement durable,
 - Traçabilité...

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

Application de l'économie circulaire sur les chantiers

- Présentation des nouveaux intervenants « économie circulaire »,
- Réemploi et dépose soignée,
- Approvisionnement en produits ou équipements issus de l'économie circulaire,
- Sensibilisation aux règles de sécurité.

La gestion des déchets et produits sur le chantier

- Gestion du tri à la source,
- La traçabilité.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jours | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Exercer un métier au service travaux

PUBLIC

- Technicien bureaux d'étude
- Services travaux
- Constructeur
- Conducteur de travaux
- Diagnostiqueur déchets
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

850 € HT / personne

Repas inclus.

Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

COMMUNIQUER ET RELAYER UNE DÉMARCHE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

14

Quelles sont les notions clés de l'économie circulaire à intégrer à sa communication ? Comment valoriser un ouvrage intégrant de l'économie circulaire ? Comment ne pas tomber dans le greenwashing ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales notions liées à l'économie circulaire dans le BTP,
- Définir les éléments d'économie circulaire pouvant être introduites dans un projet de construction/déconstruction/réhabilitation,
- Interpréter les démarches d'économie circulaire qui pourront être communiquées,
- Identifier les éventuelles publications pouvant être assimilées à du greenwashing.

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

Valorisation d'une démarche d'économie circulaire

- Éléments de discours liés à l'économie circulaire,
- Identification des communications "greenwashing",
- Étude de cas : Communiquer et valoriser un ouvrage intégrant des produits, équipements ou matériaux réemployés dans le cadre d'une opération de construction neuve.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques :** apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, étude de cas pratique, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis :** quiz et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jour | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Promoteurs
- Aménageurs
- Services communication
- Services commerciaux
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

850 € HT / personne

Repas inclus.

Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La mise en place d'une démarche d'économie circulaire dans le cadre d'un projet donné implique la mise en place de synergies sur le territoire ou l'identification de potentiels partenaires au moyen d'un état des lieux. Comment procéder ? Comment intégrer les acteurs locaux dans mon projet ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales notions liées à l'économie circulaire dans le BTP.
- Identifier les acteurs clés pour la création de partenariats liés à l'économie circulaire.
- Maîtriser la création des partenariats liés à l'économie circulaire.

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire,
- Leviers techniques pour l'intégration de l'économie circulaire sur les opérations.

Les acteurs clés de l'économie circulaire

- Compréhension de vos partenaires et de leurs activités,
- Étude de cas : état des lieux de l'économie circulaire sur un territoire donné.

Constitution d'un réseau de partenaires liés à l'Économie Circulaire

- Création de partenariat : mise en place d'une Ecologie Industrielle Territoriale (EIT),
- Freins au déploiement de l'EIT,
- Communication des démarches initiées.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : exercice de mise en situation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jours | 7 heures

LIEU

Réalisation de la formation en intra-entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Ingénieur de la construction
- Technicien du bâtiment
- Aménageurs
- Promoteurs
- Constructeurs
- Direction

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIF

Nous consulter.

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À SA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

16

Afin d'engager une transformation profonde de ses pratiques, la création et la mise en place d'une stratégie d'entreprise économie circulaire est primordiale. Comment construire sa feuille de route économie circulaire ? Quelles sont les compétences à acquérir en interne ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principes avancés de l'économie circulaire dans la construction,
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'entreprise axée autour de l'économie circulaire,
- Identifier les principaux indicateurs de pilotage à mettre en œuvre dans l'organisation.

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

Constitution d'un réseau de partenaires liés à l'économie circulaire

- Création de partenariat : mise en place d'une Ecologie Industrielle Territoriale (EIT),
- Freins au déploiement de l'EIT,
- Communication des démarches initiées.

Élaboration d'une stratégie d'entreprise axée économie circulaire

- Co-construction d'une feuille de route "économie circulaire" (format atelier),
- Structuration des maîtrises d'ouvrage pour maximiser l'intégration de l'économie circulaire,
- Identification des compétences stratégiques à acquérir en interne,
- Définition, mise en œuvre et suivi d'indicateurs de pilotage pour l'économie circulaire.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, annexes.
- **Modalités de validation des acquis** : exercice de mise en situation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

2 jours | 14 heures

LIEU

Réalisation de la formation en intra entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Promoteurs
- Constructeurs
- Direction

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIF

Nous consulter.

IDENTIFIER LES ENJEUX DE LA REP PMCB

17

Issue de la loi AGEC, la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) impose aux producteurs de produits, ou de matériaux du bâtiment, de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux en fin de vie, notamment via les éco-contributions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le contexte réglementaire en lien avec la gestion des déchets du Bâtiment,
- Découvrir les principaux enjeux de la REP PMCB.

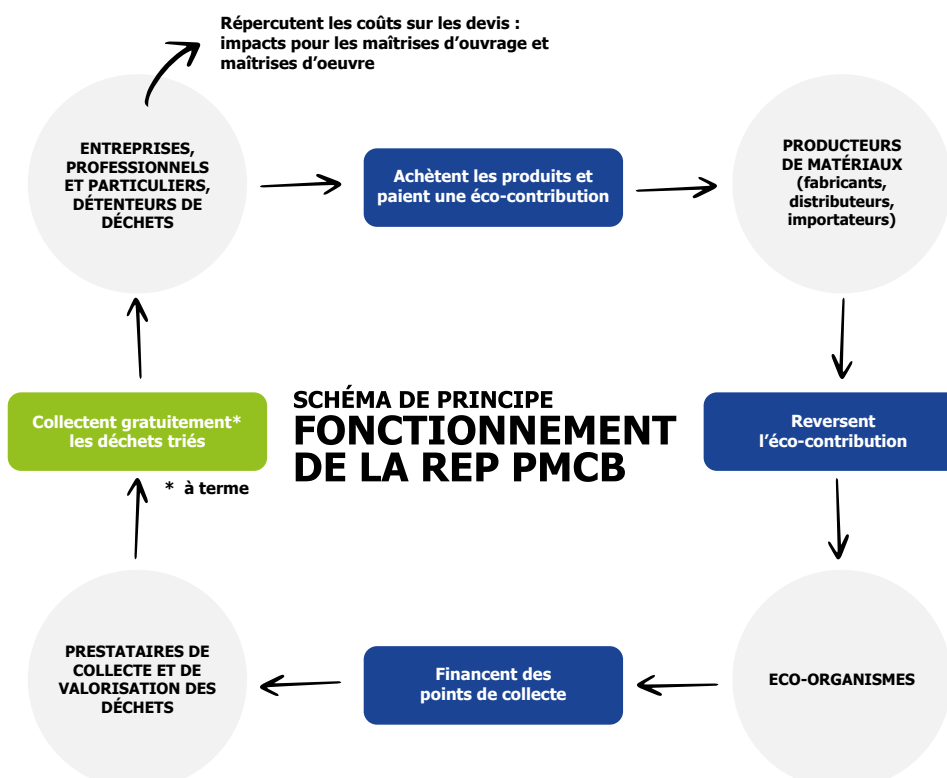
PROGRAMME

Se préparer à la REP PMCB

- Présentation du contexte réglementaire (loi AGEC, décrets, etc.),
- Présentation approfondie de la REP PMCB : textes de références, enjeux et objectifs, structuration, déploiement opérationnel, progressivité (évolution des critères de reprise sans frais, maillage territoriale, ...), etc,
- Sensibilisation aux enjeux de la REP PMCB pour les activités de l'entreprise.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : ateliers et exposés.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.



DURÉE

0,5 jours | 3,5 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'oeuvre
- Entreprises travaux
- Gestionnaires de déchets
-

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

450 € HT / personne
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER DANS LES PHASES APD / PRO / DCE / ACT

Quels sont les enjeux liés à la gestion des déchets sur chantiers et comment les intégrer en phase APD / PRO / DCE et ACT ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les principaux enjeux liés à la gestion des déchets de chantier sur les opérations (environnementaux, logistiques, économiques, réglementaires)
- Être en mesure d'intégrer ces enjeux dans les marchés, phase APD à ACT
- Découvrir des outils et solutions pour garantir une gestion des déchets optimale sur une opération (objectifs, clauses, outils opérationnels, etc.)
- S'approprier les bonnes pratiques à mettre en œuvre et les erreurs à éviter

PROGRAMME

Découvrir les principes avancés de l'économie circulaire et de la gestion des déchets dans le BTP

- Rappel général de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- La réglementation en vigueur : textes structurants, objectifs réglementaires (niveau européen et français),
- Focus sur la REP PMCB (réglementaire et impact économique et logistique sur les opérations),
- Présentation des principaux enjeux liés à la gestion des déchets (données chiffrées, modes et taux de valorisation, enjeux du tri sélectif, filières de valorisation pour les principaux flux et meilleurs modes (recyclage en boucle fermée par exemple), etc.),
- Objectifs locaux/territoriaux : PRPGD, Chartes économie circulaire, etc.

La gestion opérationnelle des déchets de chantier en phase APD / PRO / DCE / ACT

- La responsabilité des intervenants (producteurs, détenteurs de déchets) et les documents à solliciter ou fournir à chaque étape pour s'assurer du respect des obligations de chacun,
- Mise en œuvre d'une gestion optimale des déchets sur une opération : exemples d'objectifs pouvant être fixés, clauses à intégrer dans les DCE (fourniture de clauses types, selon modalités marchés de travaux), critères de notations des entreprises, analyse des offres et points de vigilance,
- Outils (réglementaires et non réglementaires) et documents pour garantir une gestion efficiente des déchets jusqu'à la réception des Travaux : diagnostic PEMD, SOGED, registre de déchets, suivi des BSD, DOE, etc.

Bonnes pratiques et retours d'expérience

- Bonnes pratiques à mettre en œuvre sur chantier : PIC, contenants, tri sélectif « minimal », etc.,
- Présentation d'un projet exemplaire en matière de gestion des déchets,
- Exemple d'un SOGED exemplaire et d'un SOGED « à ne pas reproduire »,
- Exemple de PIC opérationnels,
- Solutions opérationnelles pour améliorer la gestion des déchets de chantier.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, annexes.
- **Modalités de validation des acquis** : exercice de mise en situation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jour | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle en ingénierie/maitrise d'œuvre dans la conception et le montage d'opérations.

PUBLIC

- Chefs de projets
- Chargés d'études
- Assistants d'études
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

1600 € HT / personne
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

INTÉGRER DES MATÉRIAUX ISSUS DU RÉEMPLOI DANS SES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

19

Côté opérationnel, comment se présente le réemploi sur chantier ? Qui sont les acteurs ? Comment lever les freins ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales notions liées à l'économie circulaire, et en particulier au réemploi,
- Identifier les obligations réglementaires actuelles des acteurs du bâtiment,
- Découvrir les outils et filières existants,
- Lever les freins culturels sur cette thématique
- Intégrer le réemploi à toutes les étapes (réponse à l'appel d'offre, préparation du chantier, réalisation des travaux, bilan de fin de chantier)
- Comprendre les compétences techniques à valoriser dans le cadre d'une démarche de réemploi

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire dans la construction

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire et le réemploi.

Le réemploi dans le bâtiment en France

- Présentation des principales données chiffrées,
- Découverte des matériaux les plus facilement réemployables sur la base de critères techniques, économiques, juridiques, assurantiels, de disponibilité, etc.
- Présentation des nouveaux métiers et des nouveaux intervenants de l'économie circulaire et du réemploi,
- Présentation des principaux freins et leviers associés.

Le réemploi en pratique

- Identification et compréhension des thématiques réemploi intégrées au marché
- Identification et mobilisation d'un réseau de partenaires adaptés pour le réemploi
- Proposition d'une réponse au marché cohérente sur le volet réemploi : note méthodologique et chiffrage
- Intégration opérationnelle du réemploi sur le projet (sécurisation de l'approvisionnement, logistique, enjeux assurantiels, mise en œuvre, traçabilité, etc.)
- Valorisation des actions mises en place par l'entreprise
- Cas pratique : présentation d'un retour d'expérience réemploi

Visite de site

Selon les régions et les maîtrises d'ouvrage : visite d'un projet de la MOA en réhabilitation ou en construction pour identifier les enjeux réemploi, visite d'une plateforme physique spécialisée dans le réemploi, visite d'un chantier avec un fort potentiel de réemploi.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, annexes.
- **Modalités de validation des acquis** : exercice de mise en situation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

2 jours | 14 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Entreprises de travaux (direction, chargé d'affaires, conducteurs de travaux...)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

1600 € HT / personne
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

APPRÉHENDER LE RÉEMPLOI DANS LA CONSTRUCTION EN TANT QUE MOA

Côté opérationnel, comment se présente le réemploi ? Comment l'intégrer dans un projet immobilier ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales notions liées à l'économie circulaire, et en particulier au réemploi
- Identifier les obligations réglementaires actuelles
- Intégrer la notion de réemploi dans un projet immobilier
- Lever les freins culturels sur la thématique du réemploi
- Intégrer le réemploi à toutes les étapes d'un projet immobilier
- Appréhender les outils pour mettre en place une politique et des objectifs adaptés sur les marchés
- Evaluer les résultats de la démarche

PROGRAMME

Les notions clés de l'économie circulaire et du réemploi dans la construction et le contexte réglementaire associé

- Présentation générale de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire et le réemploi.

Le réemploi dans le bâtiment en France

- Présentation des principales données chiffrées
- Découverte des matériaux les plus facilement réemployables sur la base de critères techniques, économiques, juridiques, assurantiers, de disponibilité, etc.
- Présentation des nouveaux métiers et des nouveaux intervenants de l'économie circulaire et du réemploi,
- Présentation des principaux freins et leviers associés.

Le réemploi en pratique : intégrer la démarche à toutes les étapes d'un projet

- Mobilisation de l'ensemble des parties prenantes sur un projet (bureau d'études, architecte, assureur, bureau de contrôle, entreprises, etc.) et responsabilités de chacun,
- Intégration du réemploi dès la conception du projet
- Adaptation des pièces du marché pour favoriser le réemploi (planning, clauses, critères de notation, etc.),
- Approvisionnement en produits ou équipements issus de l'économie circulaire
- Réemploi et dépose soignée,
- Présentation des outils existants, y compris pour mesurer les résultats à l'issue d'une opération,
- Retour d'expérience : présentation de projets exemplaires,
- Cas pratique : le rôle de chaque acteur pour mettre en place une démarche de réemploi.

Visite de site

Selon les régions et les maîtrises d'ouvrage : visite d'un projet de la MOA en réhabilitation ou en construction pour identifier les enjeux réemploi, visite d'une plateforme physique spécialisée dans le réemploi, visite d'un chantier avec un fort potentiel de réemploi.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : ateliers et exposés.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

0,5 jours | 3,5 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Maîtrises d'ouvrage publiques / privées,
- Architectes
- Bureaux d'études
-

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

1600 € HT / personne
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

RÉPONDRE À UN CCTP ÉCONOMIE CIRCULAIRE

21

L'action conjointe des politiques, des Maîtrises d'Ouvrages et de la société civile envoie des signaux forts pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur du BTP, notamment pour répondre aux enjeux environnementaux qui lui sont liés.

La multiplication des dispositions législatives et réglementaires, dans une temporalité de plus en plus réduite, accélère la profonde mutation professionnelle qui s'opère. Ainsi, de nombreuses conséquences opérationnelles sont déjà très visibles.

La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) impose aux acteurs du BTP de se saisir des problématiques d'économie circulaire, que ce soit par la réalisation des diagnostics PEMD, l'évolution "circulaire" des marchés de travaux ou encore la gestion des déchets sur chantier avec la REP PMCB et bien évidemment, le CCTP suit le même chemin. Comment répondre aux nouvelles exigences ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir les principes avancés de l'économie circulaire dans la construction,
- Répondre à un marché de travaux intégrant des principes d'économie circulaire.

PROGRAMME

Présentation de l'économie circulaire de la construction

- Présentation de l'économie circulaire (notions clés,...),
- Sensibilisation aux questions environnementales du BTP,
- Législation et contexte réglementaire en lien avec l'économie circulaire.

Réponse à un marché de travaux économie circulaire

- Identification et compréhension des thématiques d'économie circulaire intégrées au marché (réemploi, REP PMCB, ...),
- Identification et mobilisation d'un réseau de partenaires adaptés,
- Réalisation du chiffrage,
- Rédaction de la note méthodologique.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : ateliers, exposés et étude de cas.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jour | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Entreprises travaux tous corps d'état

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

850 € HT / personne

Repas inclus.

Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

Économie circulaire et béton ? Quels sont les exutoires possibles ?
Les pratiques existantes ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte, les enjeux et les obligations réglementaires liés à l'économie circulaire et à la filière béton,
- Appréhender les spécificités techniques et normatives des bétons bas carbone et des granulats recyclés pour béton,
- Comprendre les stratégies opérationnelles pour la valorisation des déchets de béton.

PROGRAMME

Introduction

- Contexte et enjeux environnementaux de la filière béton,
- Impact environnemental du béton (impact carbone et gestion des ressources),
- Rappel des principes généraux de l'économie circulaire (vocabulaire, notions clés, etc.),
- Présentation du contexte législatif et réglementaire de l'économie circulaire en lien avec la filière béton.

L'économie circulaire et la filière béton

- Évolutions normatives dans la filière du béton,
- Bétons bas-carbone,
- Valorisation des déchets de béton (mode de valorisation, conditions d'acceptation sur les plateformes de recyclage, analyses nécessaires),
- Granulats recyclés pour béton (définition et contexte normatif, taux et pourcentage d'incorporation, impact des GR sur le béton et bonnes pratiques).

Stratégies de valorisation des déchets béton en granulats recyclés

- Identification des débouchés locaux (cartographie des acteurs),
- Prescription des bétons bas-carbone et des bétons à base de granulats recyclés dans les marchés (CCTP),
- Défis potentiels et leviers de valorisation des granulats recyclés pour béton.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques :** apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, activités pédagogiques, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis :** quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jour | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Service travaux
- Constructeur
- ...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum
par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

850 € HT / personne

Repas inclus.

Pour un devis détaillé,
n'hésitez pas à nous
contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.

DÉCOUVRIR LES ENJEUX LIÉS À L'EAU DANS LA CONSTRUCTION

23

L'eau est une ressource en danger qui répond aux enjeux d'économie circulaire. Cette formation, accessible à tous, permet notamment de découvrir les enjeux liés à la gestion de l'eau dans le secteur de la construction.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principaux enjeux liés à l'eau dans le contexte actuel de réchauffement climatique,
- Appréhender leurs implications dans le secteur de la construction, du BTP,
- Citer des chiffres clés et les principales réglementations liées à l'eau dans le bâtiment,
- Savoir donner des exemples simples et concrets de solutions à mettre en œuvre pour une meilleure gestion de l'eau dans le bâtiment.

PROGRAMME

- Présentation générale des enjeux liés à la gestion de l'eau dans le contexte actuel (réchauffement climatique, catastrophes naturelles, stress hydriques, etc.),
- Identification des liens entre eau et économie circulaire
- Chiffres-clés concernant l'eau dans le bâtiment,
- Évolution de la législation et contexte réglementaire en lien avec l'eau dans les constructions,
- Réflexion autour des solutions possibles à mettre en œuvre pour une meilleure gestion de l'eau à toutes les étapes d'un projet de construction.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, études de cas pratiques, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

0,5 jour | 3,5 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Tous publics

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

450 € HT / personne
Pour un devis détaillé, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.



INTÉGRER UNE DÉMARCHE «EAU ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE» À UN PROJET DE CONSTRUCTION

24

Une formation plus avancée sur la thématique de la «gestion de l'eau» pour notamment découvrir les solutions techniques à mettre en place sur le chantier afin de protéger les ressources en eau, mais également les acteurs en lien avec ses solutions, les référentiels, labels...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principaux enjeux liés à l'eau dans le contexte actuel de réchauffement climatique,
- Citer quelques chiffres clés pertinents pour la compréhension du sujet,
- Expliquer les principales réglementations et normes concernant la gestion durable de l'eau dans le bâtiment,
- Suggérer des solutions techniques à intégrer sur le chantier et lors de la conception des bâtiments pour protéger les ressources en eau,
- Exprimer ses besoins « eau et économie circulaire » dans les pièces écrites du marché et identifier les acteurs à intégrer à l'opération en fonction de l'avancement du projet.

PROGRAMME

Les notions clés concernant la gestion de l'eau dans la construction

- Présentation générale des enjeux actuels liés à l'eau et au réchauffement climatique,
- Identification des liens entre eau et économie circulaire,
- Chiffres-clés concernant l'eau dans le bâtiment,
- Évolution de la législation et contexte réglementaire en lien avec l'eau dans les constructions,

Économies d'eau à toutes les phases d'un projet de construction

- Outils opérationnels concrets à mettre en place en phase travaux,
- Choix de matériaux, produits et équipements innovants économes en eau,
- Référentiels et labels.

Zoom sur la gestion des eaux pluviales

- Identification des enjeux liés à la gestion des eaux pluviales,
- Solutions techniques à mettre en place pour infiltrer l'eau directement à la parcelle.

Adaptation des pièces du marché pour favoriser une meilleure gestion de l'eau

- Clauses « eau et économie circulaire »,
- Pièces du DCE utiles pour favoriser une meilleure gestion de l'eau.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : apports théoriques, échanges avec les participants, supports PowerPoint, études de cas pratiques, annexes.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation et attestation de suivi de formation.

DURÉE

1 jour | 7 heures

LIEU

- Intra-entreprise
- Inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 participants maximum
par session

TARIFS

INTER-ENTREPRISES

850 € HT / personne
Repas inclus.
Pour un devis détaillé,
n'hésitez pas à nous
contacter.

INTRA-ENTREPRISE

Nous consulter.





AGYRE

pour l'économie circulaire
dans la construction



www.agyre.com



contact@agyre.com
formation@agyre.com



Agyreensemble



Agyre



Agyre



agyreensemble

